

Ce journal paraît tous les vendredis de l'année universitaire (novembre à mai) — les vacances exceptées :: :: ::

L'ÉTUDIANT

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION LAVAL.
Rédigé en collaboration Universitaire

Les marchands qui tiennent à la clientèle des Étudiants feraient bien d'annoncer dans notre journal. C'est le plus sûr moyen de les atteindre.

2ème ANNÉE — No 16

MONTRÉAL : 7 MARS 1913

Abonnement : \$1.00 — 5 sous le No

“ NOS FÉDÉRÉS ”

C'est avec joie que l'“Étudiant” a accueilli le résultat du scrutin de vendredi dernier: la très grande majorité des étudiants s'est montrée favorable au projet de fédération universitaire.

Or, chacun sait, parmi ceux qui ne dédaignent pas, à l'origine, de lire notre modeste revue, que l'“Étudiant” fut fondé précisément dans le but de réunir toutes les facultés entre elles.

Cependant, notre joie n'est pas sans mélange. Tous les étudiants, à vrai dire, ont reconnu l'opportunité et les avantages d'une fédération à Laval. Ils en ont voté le principe.

Mais, sans vouloir être pessimistes, nous entretenons des craintes au sujet de la mise à exécution du projet.

Sur les six groupes dont est formée notre population universitaire, cinq, il est vrai, sont entrés d'un pas ferme dans l'Association Générale, mais un groupe, important, le groupe des Étudiants en Droit et en Loi a refusé d'adhérer à une constitution qui semblait préjudiciable à ses intérêts et à ses droits.

Jusqu'à quel point a-t-il raison? ou dans quelle mesure, a-t-il tort? Nous laissons à chacun le soin de décider s'il a fait son devoir et tout son devoir, dans cette malheureuse affaire.

Quoi qu'il en soit, l'union des facultés telle que la voulaient ses auteurs n'existe pas encore. Elle n'existe pas encore parce qu'une faculté avec laquelle il faut compter se tient à l'écart. Elle n'existe pas encore parce qu'une autre faculté, malgré l'approbation votée, ne se considère pas, à ce qu'on dit, comme définitivement agréée.

Or, quel était le but auquel visaient les Pères de la Fédération? Ils avaient l'intention non pas de créer une simple association d'étudiants ayant un conseil fédéral à sa tête seulement pour la forme, non, ils ambitionnaient d'amener les diverses facultés de Laval à se fusionner aussi étroitement que possible et d'arriver de la sorte à avoir

une Université solide et influente parce qu'elle serait unie. Il ne semble pas que leur but eût été atteint, du moins d'une façon satisfaisante.

Et pourtant, personne ne désapprouve l'idée d'une fédération, personne ne la combat, si ce n'est Sancho Pança! Est-il donc impossible de réussir à l'implanter d'une manière durable chez nous? Faut-il considérer les derniers événements comme un verdict immuable? Nous ne le croyons pas. Nous devons avoir assez de courage pour entreprendre, s'il le faut, de nouvelles négociations, de nouveaux pourparlers. Les intérêts se heurteront, les idées s'entrechoqueront; mais si la lumière, la solution pratique devait en jaillir, qui songerait à le regretter?

Que la Faculté de Droit tout particulièrement fasse la révision de ses paroles et de ses actes en ces derniers temps; qu'elle se demande si elle n'aurait pas dû accepter le mode alternatif lui-même malgré ses défauts, comme un mode transitoire susceptible, dans une époque plus ou moins rapprochée, d'être remplacé par un système mieux en rapport avec les besoins du moment; qu'elle se mette bien en tête qu'il lui sera extrêmement difficile d'organiser quoi que ce soit si les autres facultés coalisées s'avisent de lui faire concurrence; enfin, qu'un jour viendra où il lui faudra peut-être solliciter sa place dans une Association, d'où elle se sera exclue d'elle-même. Et le geste ne sera plus si facile ni très honorable.

Tandis qu'aujourd'hui, avant que la situation ne s'aggrave et ne devienne sans remède, repassons ce que nous avons dit et fait, concédons quelque chose pour le bien général: la bonne entente est à ce prix.

L'“Étudiant” s'emploiera du mieux qu'il pourra à affermir à Laval cette fédération des facultés qui, nous en sommes convaincus, reste le seul moyen de rendre notre Université forte, durable et brillante.

Jules d'ANCHOIS.

NATIONAL

CABOTINS! COMEDIE EN 4 ACTES PAR E. PAILLERON

Pailleron vivait dans un temps où l'usage était “de rire d'un oeil et de pleurer de l'autre”. C'est pourquoi, à l'instar de ses contemporains: Dumas, Augier et Sardou, l'auteur de l'Étincelle a voulu consacrer définitivement dans Cabotins l'union du vaudeville et du mélodrame. Union difficile. Ces deux conjoints d'humeur incompatible font ordinairement mauvais ménage et, comme dans tous les ménages mal assortis, l'une des parties finit toujours par rosser l'autre d'importance. Dans le cas présent, c'est le mélo, ce cher vieux mélo, qui fiche des coups de pied dans les reins de cette bonne fille de comédie et qui l'envoie coucher au deuxième plan, parmi les accessoires et les comparses. Seulement elle y fait bonne contenance, cette pauvre maritorne battu. Malgré son air humble, c'est encore elle que nous préférons.

La vie est un chassé-croisé d'événements burlesques et tragiques. Soit. Mais ce n'est pas une raison pour que l'artiste ou le dramaturge nous présente “ces éléments divers dans leur confusion. Il doit, au contraire, les isoler pour nous les faire mieux comprendre”. C'est précisément ce que Pailleron n'a pas fait. On peut résumer sa pièce: “Un drame pas tout neuf et un vaudeville pas tout frais—vaudeville qui voudrait bien se faire prendre pour une comédie de moeurs”—le tout agencé “avec une adresse divertissante encore, mais qui parfois semble un peu lasse... et qui n'est pas exempte d'une sorte d'impudeur”.

Souffrez, maintenant, que je vous présente le mélodrame.

Pierre Cardevent est un jeune sculpteur, sympathique à l'excès puisqu'il est sans le sou, mais non sans talent. Il expose, au Salon, un père “Chanson d'Avril”, qui va lui valoir la Grande Médaille. Le jour du vernissage, par un de ces hasards qu'on ne voit qu'au théâtre, il rencontre Mlle Louise-Valentine, tout court, jeune fille de très mauvaise éducation mais d'un très bon coeur. Elle a été jadis recueillie par M. de Laversée, fonctionnaire arrivé par la poésie, lequel la légua à son neveu, un godiche ambiteux, grisonnant et cornard. Toutes ces qualités requises pour un Georges Dandin de vaudeville, ne l'empêchent pas de faire de la critique d'art, de travailler à un gros ouvrage illisible, sur Murillo, sa vie, son oeuvre, enfin de convoiter passionnément un fauteuil à l'Institut. Valentine fut élevée dans le salon de Mme de Laversée, au milieu d'artistes entreprenants et libertins. Vers l'âge de 17 ans, elle s'est amourachée d'un jeune peintre avec lequel elle a manqué de faire des sottises. Heureusement pour elle, son bel ami s'est carapaté au Japon. En jeune première qui connaît son répertoire, elle en a fait une maladie qui n'a que failli la tuer. Elle en sort plus fraîche que jamais, avec un petit coeur tout flambant neuf, qui ne demande qu'à servir d'auberge à quelque beau voyageur lassé. Mais cette passade innocente avec son peintre l'a terriblement compromise. Cette prétendue aventure est devenue la fable des salons et des ateliers. Pierre l'aime, quand même, et Valentine, de son côté, raffole de Pierre. Elle pose chaque jour, pour son buste qu'exécute, lentement son amoureux. Ces longues séances leur procurent de charmants tête-à-tête. Hélas! La mère Cardevent a entendu jaser sur son compte. Valentine comprend bientôt que de méchantes langues ont répété à tout brave paysanne les calomnies qui maculent sa réputation. Elle sent que son amour est insensé, que Mme Cardevent s'opposera toujours au mariage de son fils avec une jeune fille dont on raconte les pires choses. C'est pour cela qu'elle ne remettra plus les pieds à l'atelier. Pendant que son buste sèche, chez Pierre, sa situation, chez ses protecteurs, se gâte diablement. Mme de Laversée est belle, Valentine l'est

Les Passions

Le vent sur le grand bois se lève.
C'est d'abord un bruissement
Léger, subtil, vague, endormant.
Comme un vol d'ailes dans un rêve...
—Oh! l'éveil des premiers frissons
Au fond de l'âme vierge encore
Plus gai qu'un babil à l'aurore
Dans un nid de jeunes pinsons.

II

Le vent grandit dans les ramures,
C'est un choc de vives chansons
Qui se brodent en joyeux sons
Sur la trame des doux murmures...
—Oh! le chant des pures amours
Dans l'âme noyée aux ivresses
Des espérances charmeresses
Oh! l'allégresse des beaux jours.

III

Le vent mugit et se lamente,
Rauque hurlement de fureur.
La forêt tremble de terreur
Dans le fléau de la tourmente...
—Oh! l'âpre choc des passions
L'orage fatal et néfaste
Qui flagelle, blesse, dévaste
L'âme en proie aux convulsions!

IV

Le vent se modère et s'apaise
Sur les ruines il s'endort.
Et c'est son silence de mort
Qui sur la forêt tombe et pèse...
—Oh! le calme aride et trompeur
En l'âme déchirée et meurtrie
Qui pour longtemps endolorie,
Va s'endormir dans la torpeur!

Achille MILLIEN.

davantage et attire à elle tous les hommages et toutes les flatteries qui reviendraient de droit à son hôte. Donc cette pimbeche hautaine et jalouse se prend à détester cordialement sa protégée, surtout depuis qu'elle la soupçonne de vouloir lui flouter son bon ami, le docteur St-Marin. Elle la traite comme une servante, la rudoie et la bouscule. Un soir, elle surprend son amant aux pieds de Valentine et furieuse, elle le chasse tous les deux. La pauvre enfant cherche un refuge auprès de Pierre qui croit à son innocence et finit par décider sa mère à l'emmenner en Provence, dans le Var. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il l'y rejoindra bientôt et que la vieille maman Cardevent consentira aux épousailles.

J'y pense! Je ne vous ai pas encore parlé de Grigneux, le rapin sénile et morphinomane. C'est un raté pitoyable qui n'a jamais su faire autre chose que des reproductions de la Joconde. Il aime Pierre et voudrait le cuirasser contre les femmes. Car il fut autrefois trompé par son épouse qui l'abandonna et mourut, huit mois après exactement, en donnant le jour à une gosse qui, par un autre de ces bienheureux hasards—se trouve être Valentine, sa fille par conséquent. Ceci vous explique à présent non, ne vous explique pas pourquoi il intervient dans l'action. “Le sculpteur amoureux et la jeune fille compromise mais généreuse” finiraient tout de même par se marier, sans son secours. C'était écrit qu'ils devaient mal finir.

Bien. Passons au vaudeville, si vous n'êtes pas trop fatigués.

Pégomas, St-Martin, Larvéjöl, Caracel, Brascommié—tous du Midi, pécaïre! — ont fondé une société “La Tomate” pour “arriver plus vite”. Il se réunissent dans l'atelier de Pierre qu'ils ont surnommé la Boîte à l'ail. (Cela rappelle le café Malmus de Numa Roumestan). “Cabotins”? Si l'on veut Mais surtout hâbleurs, ambitieux et “fumis-

(Suite à la 3ième page)

Résultat général du scrutin de vendredi dernier sur la fédération universitaire

CINQ FACULTES FEDEREES :

Faculté de Médecine, par une majorité de 93 sur 120 votes enregistrés.

Chirurgie Dentaire, par une majorité de 84 sur 89 votes enregistrés.

Polytechnique, par une majorité de 43 sur 105 votes enregistrés.

Médecine Vétérinaire, par une majorité de 35 sur 36 votes enregistrés.

Ecole de Pharmacie, par une majorité de 26 sur 33 votes enregistrés.

UNE FACULTE DISSIDENTE :

Faculté de Droit, par un vote de 19 contre 3.

L'OFF. RAPPORTEUR.

x x x

RESULTAT DETAILLE :

1e QUESTION : Etes-vous en faveur d'une fédération universitaire à Laval ?

REPONSE : Oui, 364; non, 39.

2e QUESTION : Acceptez-vous le projet de fédération tel qu'élaboré par les Comités de Régie ?

REPONSE : Oui, 295; non, 74.

3e QUESTION : Etes-vous en faveur de l'amendement Racine ?

REPONSE : Oui, 54; non, 230.

4e QUESTION : Etes-vous en faveur de l'amendement Allard ?

REPONSE : Oui, 121; non, 169.

5e QUESTION : Etes-vous en faveur de la

motion Lamarre ?

REPONSE : Oui, 259; non, 99.

Nombre de votes enregistrés : 405.

AMENDEMENTS AU PROJET DE CONSTITUTION DE L'A. G. E. L.

Amendement Racine

Proposé par J.-S. Racine, E.E.L., secondé par J.-P. Lanctôt, E.E.D.

1o.—Que, dans l'article VII, le mot “alternativement” soit retranché;

2o.—Que, dans l'article VII, tous les mots après “dans trois facultés différentes” soient retranchés;

3o.—Que l'article VII se lise comme suit : Le bureau susdit devra choisir les officiers généraux dans les facultés indifféremment.

Amendement Allard

Proposé par A.-A. Allard, secondé par J.-S. Lamarre:

Que l'article I du projet de Constitution de l'A. G. E. L., soit ainsi amendé : L. A. G. E. L., a pour but non seulement de grouper en une seule grande union tous les étudiants de Laval, mais aussi d'obtenir des directeurs actuels de la Maison des Étudiants l'administration de ses deniers. Toutes les organisations ayant un caractère universitaire, devront être dirigées exclusivement par l'exécutif de l'A. G. E. L.

Motion Lamarre

Proposé par S. Lamarre, E.E.D., secondé par A.-A. Allard, E.E.D., qu'il soit ajouté un XIIIe article, au projet de Constitution de l'A. G. E. L., qui se lise comme suit: Seule majorité absolue des membres du conseil fédéral de l'A. G. E. L., pourra modifier la présente constitution.